

Arrêts de travail en 2025 ? Avec les mesures Kasbarian, tout le monde y perd !

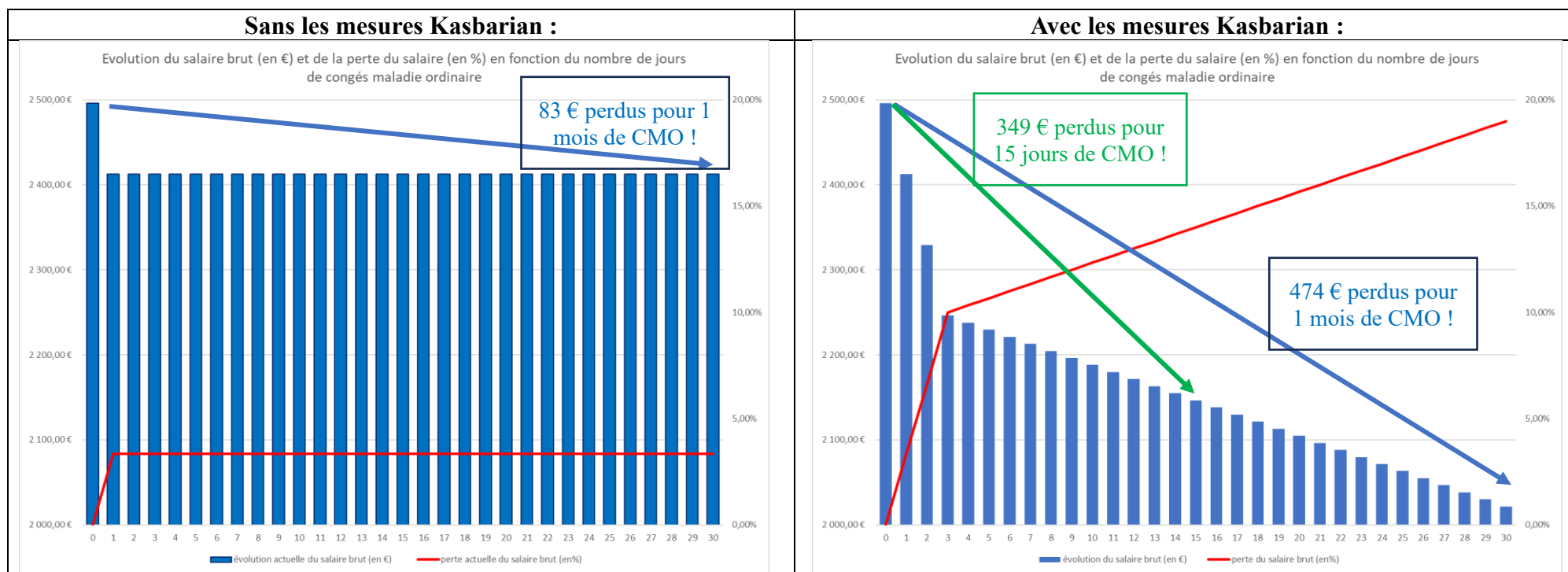
Situation d'une assistante sociale – Echelon 9 – 1^{er} grade. Salaire brut = 2495,85 € brut

Actuellement avec 1 jour de carence, **elle perd 83,20 €**, soit environ une **diminution de 3 % de son salaire brut**.

Avec les mesures Kasbarian, pour les 3 jours de carence elle perd 249,59 €.

Si elle est arrêtée 5 jours, elle perd 266,22 €. Son salaire brut revient à 2229,63 € contre 2495,85 €. Sa perte de salaire brut est estimée à environ 11 %.

⇒ Plus son congés maladie ordinaire est long, plus elle perdra du salaire, allant jusqu'à une perte de 19 % de son salaire brut !



Projection ne tenant pas compte des ponctions supplémentaires liées aux primes et indemnités qui ne sont pas versées pendant le délai de carence. Les montants indiqués représentent des pertes a minima ! Vous souhaitez une simulation propre à votre situation ? →

